

Réf: Dossier N° : 48320

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « IVORY LIFE »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA 3 LES ARDOISES SIVAP
 VILLA 26, 25 BP 941 ABIDJAN 25**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 12 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « IVORY LIFE » .

Objet: la vente de produits et services sante et bien-être ; le développement personnel.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA 3 LES ARDOISES SIVAP
 VILLA 26, 25 BP 941 ABIDJAN 25**

GERANT: Monsieur JARVIS ERNEST JOSEPH.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09858 du 12/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9200 du 12/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

